

Examen fédéral de brevet pour ingénieurs géomètres en 2006

L'examen de brevet, organisé selon l'ordonnance du 16 novembre 1994 concernant le brevet fédéral d'ingénieur géomètre (RS 211.432.261), aura lieu du 14 au 30 août 2006. L'examen aura lieu en français et en allemand.

Les demandes d'inscription doivent être adressées *jusqu'au 28 février 2006* au plus tard à la Direction fédérale des mensurations cadastrales, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern.

Conformément à l'art. 18, al. 2, de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants à sa demande:

- a. le curriculum vitae avec photo et indications sur l'activité professionnelle et
- b. la justification de la formation théorique.

13 décembre 2005

Commission fédérale d'examen:

Le président, P.-A. Droz